

Editorial

Sommaire

■ À LA UNE	
Offre de services en réseau des CIL/CCI	2
■ ACTIVITÉ	
Aides aux ménages	4
Investissements « 10% »	5
■ CHANTIER	
Aides LOCA-PASS	6
■ A NOTER	
Tenue des assemblées annuelles de l'UESL	7
■ EN BREF	
www.uesl.fr	7
actions Réseau n° 12	7
■ ACCIL-FORMATION	
4 Stages	8

Les négociations en cours sur les modalités d'exercice de la gouvernance des SA d'HLM ne sauraient se réduire pour les Partenaires sociaux à une quelconque volonté de puissance au service de médiocres intérêts corporatistes ou particuliers.

L'ambition est d'une toute autre ampleur : forts de l'expérience acquise depuis plus de 50 ans dans le domaine du financement, de la réalisation et de la gestion du logement social, les Partenaires sociaux sont devenus une force d'innovation, de proposition et d'action, comme ils l'ont démontré avec succès au cours de ces dernières années en signant des accords profondément réformateurs.

Pour être en mesure de mettre en œuvre leurs engagements contractuels à l'égard des Pouvoirs publics, tant en matière de construction neuve que d'accession sociale à la propriété et de rénovation - requalification urbaine, ils possèdent la capacité et la légitimité d'assumer, sans exclusivité, la responsabilité d'actionnaire de référence de SA d'HLM, outils de terrain qu'ils entendent manager de façon décentralisée, au plus près des besoins exprimés localement par les habitants, les entreprises et les élus. Tel est l'enjeu supérieur auquel répond aujourd'hui leur demande formelle.

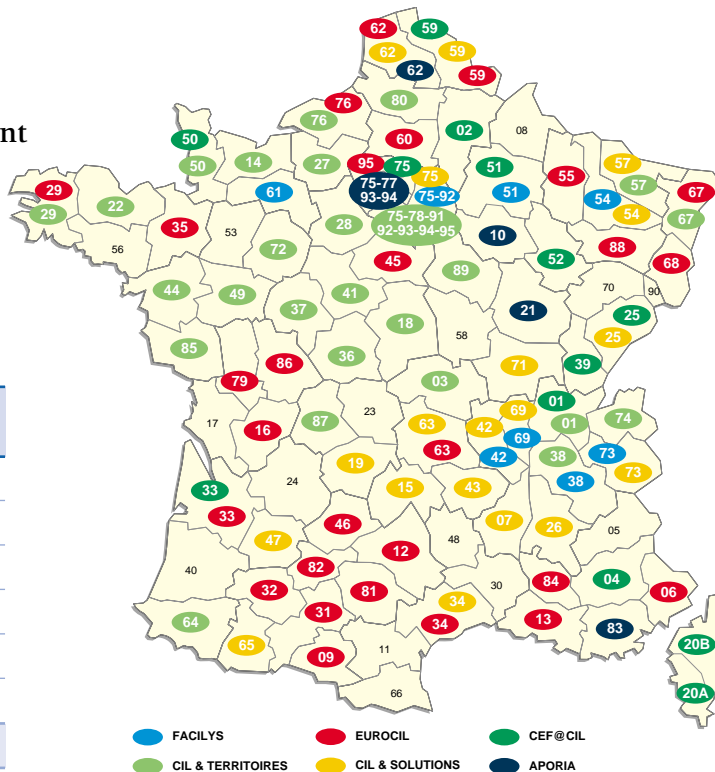
■ Offre de services en réseau des CIL/CCI :

Mise en place progressive des dispositifs de lancement pour CIL-PASS assistance et CIL-PASS mobilité

■ Adhésion des CIL/CCI aux plates-formes de services...

CIL-PASS assistance, l'assistance logement des salariés en difficulté sera un service gratuit. Tous les CIL/CCI délivreront le service, et pour cela ont adhéré à l'une des 6 plates-formes agréées par l'UESL.

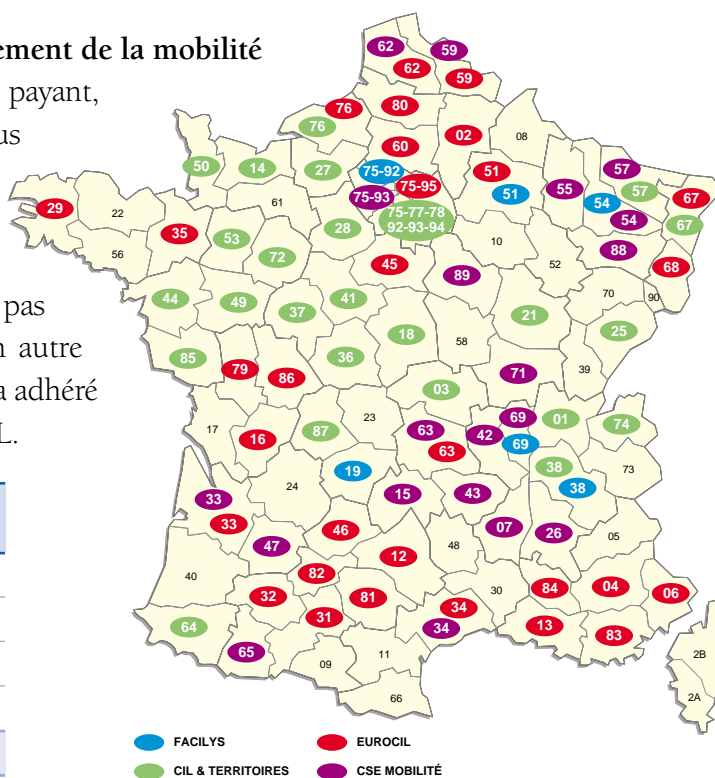
	NOMBRE DE CIL/CCI PAR PFS*
FACILYS	11
CIL & TERRITOIRES	42
EUROCIL	34
CIL & SOLUTIONS	25
CEF@CIL	19
APORIA	10
TOTAL	141



CIL-PASS mobilité, l'accompagnement logement de la mobilité professionnelle des salariés sera un service payant, pouvant être financé suivant les services rendus avec l'aide MOBILI-PASS.

Afin d'assurer la couverture de l'ensemble du territoire, tous les CIL/CCI feront la promotion du service. Ceux qui ne le délivreront pas passeront un accord de partenariat avec un autre CIL/CCI réalisant le service et ayant pour cela adhéré à l'une des 4 plates-formes agréées par l'UESL.

	NOMBRE DE CIL/CCI PAR PFS*
FACILYS	8
CIL & TERRITOIRES	35
EUROCIL	35
CSE MOBILITÉ	33
TOTAL	111



* plate-forme de service

■ ... Et présentation des actions de communication

Réservés aux salariés des entreprises assujetties, CIL-PASS assistance et CIL-PASS mobilité seront des aides globales et personnalisées, qui viendront compléter tous les produits et services déjà proposés par le 1% Logement.

La communication pour le lancement des 2 services sera donc centrée sur la cohérence et la valorisation des actions de terrain des CIL/CCI avec une identité commune visant à valoriser la démarche en réseau. Des supports et discours adaptés selon les cibles (CIL/CCI, entreprises et salariés), seront présentés lors de réunions internes organisées à l'UESL

	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT	OCT/NOV/DÉC
Commande des supports de communication	fin juin				
Réunions de prise en main	3 dates au choix juin/juillet				
Formation des équipes	juillet	août	sept		
Livraison des supports de communication				début sept	
Diffusion des supports de communication auprès des entreprises et salariés					1 ^{er} oct _____

pour une bonne « prise en main des outils de communication » fin juin /début juillet.

les services en réseau 1% logement

Mobilité

Assistance

1% LOGEMENT

le réseau CIL / CCI s'engage !

CIL/CCI : Merci de retourner, si vous ne l'avez pas déjà fait, le bon de commande des outils de communication pour le lancement de l'offre de services en réseau.

■ Quant au dispositif de pilotage et de contrôle,

il est en cours de mise au point avec les plateformes. Ce dispositif prévoit d'ores et déjà pour chaque service trois niveaux de suivi :

- un suivi trimestriel quantitatif de l'activité,
- un suivi annuel qualitatif, pour mesurer

la réalité des prestations et anticiper les évolutions possibles,

- un suivi de « certification interne » visant à s'assurer du respect des chartes de qualité par les CIL/CCI et les plateformes. ■

*CIL/CCI : le dossier diffusé à la RIAC du 21 mai
– adhésions aux PFS et présentation des actions de communication –
est disponible sur le site de l'UESL dans « espace CIL/CCI ».
La mise à jour sur les adhésions sera en ligne début juillet.*

■ Aides en faveur des ménages :

165 000 aides accordées pour 273 millions d'euros versés au 1^{er} trimestre 2003

en K Euros	2002		2003
	Cumul	dont 1 ^{er} trimestre	1 ^{er} trimestre
AVANCE LOCA-PASS			
• Nombre de dossiers	329 470	67 565	92 320
• Montants décaissés	225 268 K€	43 307 K€	66 182 K€
GARANTIE LOCA-PASS			
• Nombre de dossiers	155 678	36 133	38 678
• Montants engagés	1 262 426 K€	284 911 K€	320 455 K€
• Montants mis en jeu	25 385 K€	4 549 K€	8 979 K€
• Stocks des engagements	2 303 002 K€	1 476 467 K€	2 543 121 K€
AIDE MOBILI-PASS			
• Nombre de dossiers	23 916	4 813	6 943
• Montants décaissés	36 891 K€	6 884 K€	10 561 K€
PRET SECURI-PASS*			
• Nombre de dossiers	67	22	53
• Montants décaissés	411 K€	67 K€	1 168 K€
PRET PASS-TRAVAUX			
• Nombre de dossiers	102 396	23 897	20 829
• Montants décaissés	688 678 K€	160 069 K€	135 024 K€
PRET ACCESSION			
• Nombre de dossiers	49 996	17 296	6 578
• Montants décaissés	388 615 K€	138 750 K€	51 069 K€
TOTAL			
• Nombre de dossiers	661 523	149 726	165 401
• Montants décaissés	1 365 248 K€	353 626 K€	272 983 K€

* y compris refinancement de prêts plus onéreux

Au 1^{er} trimestre 2003, 165 000 aides aux ménages pour 273 millions d'euros versés ont été distribuées par les CIL/CCI, dont :

- **130 998 aides LOCA-PASS**, représentant 66 millions € de décaissements pour l'avance du dépôt de garantie et 320 millions € d'engagements pour la garantie de paiement des loyers et charges.
- **6 943 aides MOBILI-PASS** représentant 10 millions €.
- **20 829 prêts PASS-TRAVAUX**, correspondant à 135 millions €.
- **6 578 prêts ACCESSION**, correspondant à 51 millions €.

Si le nombre total d'aides distribuées enregistre un ralentissement par rapport au 4^e trimestre 2002 (-9,5%), il augmente de 20% par rapport au 1^{er} trimestre 2002.

Pour les aides LOCA-PASS, la baisse est essentiellement liée au ralentissement des mises en location constaté traditionnellement en début d'année, le nombre d'aides distribuées au 1^{er} trimestre 2003 étant supérieur de 26% à celui enregistré au trimestre correspondant de 2002.

La baisse des prêts PASS-TRAVAUX et des prêts ACCESSION s'inscrit dans la continuité •••

des évolutions constatées en 2002. Ces prêts devraient toutefois dans les prochains mois retrouver une progression plus conforme aux orientations arrêtées par les Partenaires sociaux,

et pour les prêts ACCESSION une meilleure prise en compte des besoins locaux dans la répartition de l'enveloppe fixée au plan national.

■ Convention « 10% » en faveur des familles ayant des difficultés d'accès ou de maintien dans le logement :

Bilan 2002

2002 est la première année de mise en application de l'avenant du 11 octobre 2001 à la convention « 10% » de 1997 qui a profondément modifié les emplois éligibles. Ces changements,

et en particulier la suppression de l'éligibilité des aides LOCA-PASS jeunes, sont à prendre en compte dans la comparaison d'une année sur l'autre.

LE BILAN NATIONAL	2001	2002
Montant net d'obligation	203 660 K€	215 450 K€
Investissements totaux	442 870 K€ ⁽¹⁾	294 682 K€ ⁽²⁾
Soit un excédent d'investissement global de	239 210 K€	79 232 K€

(1) dont 274 519 au titre des aides LOCA-PASS jeunes
(2) dont 87 684 au titre des aides LOCA-PASS jeunes (report 2001)

Les investissements « 10% » réalisés en 2002 s'élèvent à 295 M€, pour une obligation nette de 215 M€.

Hors aides LOCA-PASS jeunes, ces investisse-

ments s'élèvent à 207 M€, en augmentation de 24% par rapport aux investissements correspondants en 2001.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS	2001	2002
• Financements* aux bailleurs sociaux pour	142 404 K€	175 303 K€
dont financement des opérations PLAI	64 074 K€	64 264 K€
financement des opérations PLUS	39 256 K€	69 270 K€
• Aides directes aux personnes physiques pour	300 315 K€	110 358 K€
dont aides loca-pass jeunes	274 519 K€	87 684 K€
prêts relais mobilité	19 879 K€	16 880 K€
• Autres interventions pour	4 677 K€	2 806 K€

* y compris consolidation de préfinancements : 4 526 K€ en 2001 et 4 278 K€ en 2002.

Les financements aux bailleurs sociaux ont progressé de 142 M€ en 2001 à 175 M€ en 2002, essentiellement sous l'effet des opérations PLUS, les opérations PLAI étant restées stables. Ils ont permis de financer la construction ou la réhabilitation de près de 50 000 logements locatifs sociaux ou places de foyers (contre 33 000 en 2001), et de réserver aux salariés des

entreprises près de 10 000 logements locatifs (contre + de 8 000 en 2001).

Les investissements restent majoritairement concentrés dans quatre régions - Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Rhône-Alpes - qui représentent 56,3% du total, dont 31,5 % pour la seule Ile-de-France. ■

■ Aides LOCA-PASS :

Point d'étape du groupe de travail et première décision

Le groupe de travail mis en place fin février au sein du Comité des collecteurs a d'ores et déjà tenu plusieurs réunions au cours desquelles ont été abordés quatre thèmes essentiels : les modalités de l'avance LOCA-PASS, la cohérence de distribution des deux aides, la régulation du dispositif de mutualisation et les outils de prévention sociale en cas de mise en jeu de la garantie LOCA-PASS.

La réflexion sur les trois derniers thèmes se poursuit, et notamment sur les outils de prévention sociale pour lesquels il a été prévu de travailler en concertation avec les plates-formes du service CIL-PASS assistance, et d'examiner plus particulièrement les articulations possibles avec les autres aides de même type et notamment celles des FSL.

Concernant le premier thème portant sur **les modalités de l'avance LOCA-PASS**, le groupe de travail a formulé une proposition qui prend en compte la volonté de renforcer la responsabilisation des bénéficiaires, notamment les jeunes, et les difficultés rencontrées par les CIL/CCI pour le suivi et le recouvrement des sommes avancées au départ des locataires.

Cette proposition ayant été retenue par les Partenaires sociaux et le Conseil d'administration, il a été décidé de passer d'un prêt in fine à un **prêt amortissable, toujours sans intérêt**, permettant de tenir compte à la fois des capacités financières des locataires et des contraintes de gestion des CIL/CCI.

Cette décision, applicable pour les avances accordées **à compter du 1^{er} juillet 2003**, doit ainsi consolider dans la durée le dispositif, tout en maintenant son intérêt social et son attractivité. ■

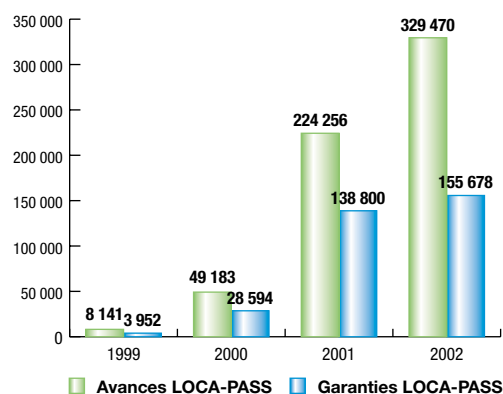
[Cf. communiqué de presse UESL du 23 mai 2003](#)

■ **Avance LOCA-PASS : nouvelles caractéristiques à partir du 1^{er} juillet**

- un différé de paiement de 3 mois
- une durée de remboursement de 36 mois maximum au-delà de la période de différé, modulable à l'intérieur de ce délai au choix du bénéficiaire,
- des mensualités de 15 € minimum,
- une obligation de remboursement anticipé dans un délai maximum de 3 mois en cas de départ avant la dernière échéance prévue.

■ **Aides LOCA-PASS : des résultats spectaculaires**

Depuis 4 ans, 938 000 aides distribuées, pour 700 000 familles bénéficiaires.



A noter

■ Tenue des assemblées annuelles de l'UESL le 21 mai

- L'assemblée spéciale des associés collecteurs a procédé au renouvellement partiel du Comité des collecteurs avec l'élection de 15 membres du Comité, sur un total de 40.
- L'assemblée générale ordinaire des associés a adopté les résolutions proposées par le Conseil sur l'approbation de la gestion de l'Union et les comptes de l'exercice 2002.
- Le Comité des collecteurs et le Conseil du même jour ont procédé aux désignations nécessaires dans les organes dirigeants de l'UESL.
- Jean-Claude JOLAIN, Président et Jean-Luc BERHO, Vice-président, ont été réélus pour la durée de leurs mandats.
- Bertrand GOUJON a été reconduit dans ses fonctions de Directeur général jusqu'en 2006.

La mise à jour des organes dirigeants est disponible sur le site internet www.uesl.fr

■ Nomination

- **Olivier JOACHIM** a été nommé Directeur du COVECOL (Vendée).

■ Décorations

- Ont été nommés, dans l'Ordre national du mérite au grade de Chevalier :

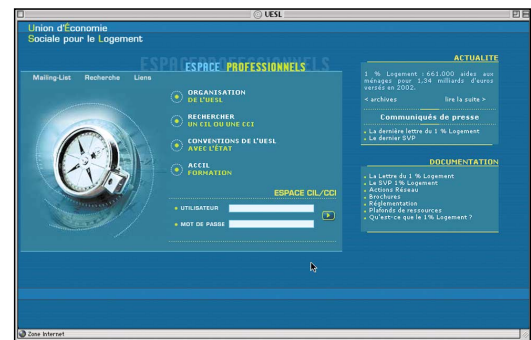
Christian GAZET du CHÂTELIER,
Directeur général de SOLENDI ;

Patrick FERRY,
Chef de service à l'ANPEEC.

En bref

■ En ligne sur www.uesl.fr

2 nouvelles rubriques dans « espace CIL/CCI » : les principales statistiques des organismes, et l'offre de services en réseau.



CIL/CCI : n'hésitez pas à faire part de vos remarques et/ou suggestions à Anne du BOUCHER.

■ actions Réseau

Le n°12 « spécial offre de services » sera diffusé courant juillet. Il traitera du lancement des deux services CIL-PASS assistance et CIL-PASS mobilité et mettra en avant à travers des témoignages la mobilisation du réseau 1% logement et l'organisation qui en découle.

■ Annuaire

CIL/CCI : en vue de la réédition de l'annuaire, n'oubliez pas de retourner la fiche qui vous a été adressée avec les éventuelles modifications à apporter.

■ Congrès HLM

L'UESL est présente, à l'instar des années précédentes, au Congrès HLM du 17 au 19 juin 2003 à Lille :

allée D / stand D5

4 stages

sur

Les opérateurs et outils de l'action sociale

Date :

1^{er} juillet 2003

Animatrice :

Marie-Annick LANNOU

Comment réussir un rapprochement

Date :

1^{er} et 2 juillet 2003

Animation :

PAE Consulting et
Catherine DIDIER

Promouvoir la nouvelle offre de services en réseau

Date :

3 juillet 2003

Animatrice :

Marie-Noëlle PRAX

Les CIL/CCI et l'offre de services en réseau

Stage intra

Animation :

Catherine DIDIER
ou Jean-Marie LE GOASTER

■ Pour vous inscrire, adressez-vous à :

- Françoise DEMARET ☎ 01 44 85 81 50
- Jeannine SZPIRO ☎ 01 44 85 81 55

Le nouveau catalogue des formations du 2^e semestre sera diffusé mi-juillet et mis en ligne sur notre site internet :

www.uesl.fr "espace pro".

Pour nous faire part de vos besoins, à votre disposition dans « espace CIL/CCI » la boîte à idées d'ACCIL-Formation.

Éditée par l'UESL

Directeur de la publication :
Bertrand Goujon

Rédactrice : Anne du Boucher

Conception et réalisation :

Génération® • idéusCorp